

**WEEK-END "EAU VIVE"
AU PAYS DU LEMAN
Canyoning & Rafting**

**Week end Sportif
2 jours / 1 nuit**



La Dranse traverse le massif du Chablais de Morzine jusqu'à Thonon-les-Bains, où elle se jette dans le lac Léman. A sa source se trouve le canyon de Nyon, toboggans et rappel inédit. 20 km plus bas le débit est plus copieux, 2 parcours possible en raft de la classe III à IV.

PROGRAMME

Samedi : Rendez-vous 13h30 au pied du canyon de Nyon – (possibilité de poser vos affaires à l'hébergement à Bernex auparavant)

13h30 – CANYONING : les plus téméraires débiteront la descente par un rappel de 40 m en plein vide. Les autres rejoindront la rivière par un chemin. Ensuite vous découvrirez un canyon étroit et ludique, **toboggans, sauts, petites descentes sur corde**. Belle ambiance jusqu'au dernier rappel de 20 m !

(15 mn de marche d'approche - 2h00 de descente – 5 mn de marche retour). Transfert de 30 mn jusqu'à l'hébergement avec les voitures des participants.

Diner et nuit au gîte ou à l'hôtel.

Dimanche : Petit-déjeuner.

09h00 - RAFTING : descente des **gorges de la Dranse**, ce parcours, plusieurs fois retenu pour les championnats du monde de Kayak, offre de nombreux rapides de classe 3 ou 4 (selon la formule choisie). La descente est rendue assez technique par la présence de blocs de rocher au milieu de la rivière ! (15 mn de préparation, 15 mn de briefing et 1h30 à 2h30 de descente).

Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre guide pour s'adapter aux conditions hydrologiques et météorologiques.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Samedi à 13h30 au parking du canyon de Nyon à Morzine.

Accès voiture :

Pour le canyon de Nyon :

L'autoroute A40 (ou A41) jusqu'à Annemasse, puis N 206 jusqu'à Machilly, ensuite rejoindre Thonon via Bons en Chablais (D903). A la sortie de Thonon suivre la direction Morzine. Vous êtes sur la D902. Traverser Morzine et poursuivre en direction de la vallée des Mines d'Or. Après avoir longé le cimetière sur votre droite, prendre une route à droite qui mène au Parc Aventure de la Cascade, le rendez-vous est tout de suite à droite sur le parking.

Pour le Gîte « le Titlis » :

L'autoroute A40 (ou A41) jusqu'à Annemasse, puis N 206 jusqu'à Machilly, ensuite rejoindre Thonon via Bons en Chablais (D903), continuer vers Evian par la N5. A la sortie de Thonon suivre la direction Publier-Pays de Gavot, puis St Paul en Chablais et Bernex. Dans le village de Bernex prendre à gauche la route qui monte vers Bénand, ensuite le chalet du Titlis est fléché.

Pour le gîte depuis le canyon de Nyon :

Revenir au Biot, passer le col du Corbier, puis tourner à gauche direction Thonon. Après le village de Vacheresse, prendre à droite en direction de Bernex, traversée une partie du village et prendre à droite la route qui monte vers Bénand, ensuite le chalet du Titlis est fléché.

Accès train : gare de Thonon les Bains (déconseillé)

Véhicule indispensable pour ce Week-end.

DISPERSION

Vers 12h00 le dimanche.

Hébergement avant ou après : Nous contacter.

NIVEAU

Niveau « habitués » : il faut savoir nager et ne pas avoir peur du vide. Il est préférable d'avoir déjà pratiqué le canyoning ou le rafting pour en profiter au maximum.

Pour le rafting nous proposons deux parcours : un sportif en classe 3 et un très sportif dans les « ex-infrans » de la Dranse en classe 4.

ENCADREMENT

Fabrice et son équipe pour le raft, Florent pour le canyon, tous moniteurs diplômés d'état.

L'ESPRIT

Le **canyoning** permet de découvrir des univers superbes où l'eau a sculpté la roche pendant des siècles : parois lisses aux couleurs ocres, marmites de géant, cascades, toboggans naturels !

D'une manière générale nous aimons les beaux canyons, ludiques, avec une eau de qualité ! Nous sommes dans les Préalpes, l'altitude des canyons est donc peu élevée : en moyenne 500 m. Il y a toujours suffisamment d'eau, plutôt tempérée (10 à 15 °C). Certains parcours sont sous couvert forestier et la roche est bien sûr calcaire !

Au menu : marche le long des berges, courtes désescalades, rappels dans les cascades, toboggans, sauts dans les vasques d'eau profonde, nage, bains dans les biefs, ...

Le **rafting** consiste à descendre des rivières dans un bateau gonflable et résistant. 5 à 8 personnes font avancer le raft avec des pagaies en suivant les consignes du "barreur" (le guide situé à l'arrière). L'eau est fraîche, mais les passages dans l'eau sont occasionnels ! Le Passage des différents rapides est un moment fort de la descente, mais vous pouvez compter sur votre guide pour animer les zones de rivière plus calme !

HEBERGEMENT

Une nuit en gîte d'étape.

Chambres de 4 à 5 personnes. Salle de bain dans la chambre. Les draps sont fournis, prévoir le linge de toilette. Le gîte est situé à Bernex sur le plateau de Gavot qui domine la lac Léman, à 15 mn de Thonon-les-Bains. S'il est complet un autre gîte peut nous accueillir à St Paul en Chablais.

Option : une nuit en hôtel *** en chambres de 2 personnes, situé à St Paul en Chablais, selon disponibilité.

Les repas

Le samedi : le dîner sur le lieu d'hébergement, c'est l'occasion de goûter la cuisine locale. Le petit déjeuner est adapté à la pratique d'activité sportive. Le repas du samedi et du dimanche midi ne sont pas compris dans le forfait, mais vous pouvez les prendre au gîte ou à l'hébergement (18 €/repas/personne en gîte et 25 €/repas/personne en hôtel).

MATERIEL FOURNI

CANYONING : une combinaison néoprène intégrale avec cagoule (5,5 mm d'épaisseur), une paire de chaussettes néoprène, un baudrier spécial canyon avec longe double et descendeur, un casque.

RAFTING : une combinaison, un Kway, une paire de botines, un casque, un gilet de sauvetage. Ce matériel est aux normes UIAA (Internationales) et CE (Européennes).

TRANSFERTS INTERNES

Véhicules des participants.

GROUPE

Canyoning : 6 à 8 personnes/guide

Raft : 6 à 8 personnes par guide (1 bateau)

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Nous vous conseillons d'emporter :

Equipelement pour la descente de canyon (matériel non fourni)

- chaussures : certains fabricants de matériel sportif proposent des modèles de chaussures spécialement conçues pour le canyoning, ces chaussures possèdent des semelles très adhérentes idéales pour la pratique (quelques marques de fabricants : Five Ten et Salomon). A défaut, chaussures de randonnées légères ou baskets.
- couteau inox
- gourde d'un litre au moins (avec étui de protection si possible)
- sacs poubelles solides pour le matériel humide
- maillot de bain type "piscine" pouvant glisser sous la combinaison (pas de short)
- serviette de bain
- appareil photo aquatique

Equipelement pour le raft (matériel non fourni)

- Chaussures pouvant aller dans l'eau
- Tee shirt « aquatique » pour mettre sous la combinaison

Equipelement pour le séjour (liste non exhaustive)

- T-shirt
- Chaussures de rechange (pour le soir)
- sous-vêtements
- chaussettes de rechange
- short
- pantalon
- sweat-shirt
- fourrure polaire
- veste coupe vent imperméable
- tennnis de rechange pour l'après canyon et pour le soir
- chapeau ou casquette
- 2 maillots de bain
- couteau pliant
- lunettes de soleil à verres très filtrants
- attache lunette, élastique pour cheveux longs
- crème solaire
- pharmacie personnelle, Elastoplast large + double peau en prévention des ampoules
- lampe de poche avec une pile de rechange
- nécessaire de toilette léger
- papier toilette.

Appareil photo : nous vous recommandons de vous munir d'appareil photo étanche. Nous ne prenons aucune responsabilité concernant la fiabilité des bidons étanches fournis et le transport d'appareils non étanches dans le canyon.

NB : il existe des appareils photo jetables étanches très pratiques

Eventuellement

- des gants en néoprène ou des gants de jardinage (si vous avez les mains fragiles)
- un appareil photo étanche
- un masque de plongée ou des lunettes de piscine
- tee shirt prévu pour activités aquatiques (éviter le coton)
- boules quiès

DATES ET PRIX

Tous les week-ends **du 04 juin au 01 septembre 2016**
pour les groupes constitués de 5 personnes minimum

Formule « parcours sportif » : **195 €/personne**

Formule « parcours très sportif » : **225 €/personne**

Option hébergement en hôtel*** (chambre de 2) : **+ 31 €/personne**

Option activité supplémentaire (1/2 journée canoraft ou hydrospeed) : **+ 45 €/personne**

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation
- l'hébergement (1 nuit en 1/2 pension)
- le matériel technique
- l'encadrement par des moniteurs diplômés

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- les déjeuners du samedi et du dimanche
- L'assurance annulation - assistance - rapatriement - interruption 3,9%

POUR EN SAVOIR PLUS

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.allostop.net

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

- Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 29 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE MULTI-RISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odyssée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur www.espace-evasion.com ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'Assurance Annulation

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. **Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une **assistance rapatriement personnelle** devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie frais de recherche et secours** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 MOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 27 – 69921 OULLINS Cédex